

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

### Séance du 27 février 2024

Date de la convocation : 22/02/2024  
Date d'affichage de la convocation : 22/02/2024

#### Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	03
Votants :	29

#### Délibération n°

2024\_D\_025

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **27 février à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Étaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Elisabeth ODON, Jean-Michel POTS, Gérard VAN MELCKEBEKE, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Laurence LUIS-LEON, Cécile PETIT, Mikaël MATIGNON, Laura SERON-HABERLAND, Kylan GORIT, Hubert PROT, Karine CRAVIC, Claire ADAM, Christie DEZERT, Timothée BRASSET, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration : Sylvie VELUT pouvoir à Gérard TRUTAT, Eloïse SOYER pouvoir à Lucie CARLIER, Sonia PREHOUBERT pouvoir à Séverine DELSERT BROQUET

Absents : --

Secrétaire de séance : Monsieur Lucie CARLIER

Objet de la délibération : DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU AU SEIN DU C.N.A.S.

Madame le Maire explique qu'à chaque élection municipale, il y a lieu de procéder par délibération à la désignation du nouveau délégué membre du conseil municipal au sein du CNAS.

Considérant les noms présentés,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame Sophie BLANCHIN en qualité de déléguée élue au sein du CNAS.
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,  
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

